

### POUR UN CENTRE PUBLIC DE SANTE SUR NOTRE TERRITOIRE

Au milieu de difficultés quotidiennes dont la liste ne cesse d'augmenter, des inquiétudes devant un avenir chargé de nuages noirs, **pouvoir se soigner devient un souci supplémentaire.**

Ici c'est un médecin âgé qui prend sa retraite sans avoir pu trouver un remplaçant, là c'est une commune qui malgré ses efforts financiers pour installer un médecin libéral est en échec.

**C'est l'inquiétude plus de 50 % des personnes qui ont répondu à notre questionnaire pour un centre de santé sur notre territoire.** 44, 44 % ont un médecin généraliste mais craignent de ne plus en avoir, 6,48 % n'ont plus de médecins et 59,2 % ont eu des difficultés pour se faire soigner.

Même s'il n'y a pas de recette miracle en raison du nombre insuffisant de médecins généralistes, **notre proposition de création d'un centre de santé avec des médecins salariés est une piste sérieuse.**

C'est ce que souhaite une majorité de jeunes médecins. La présence de l'hôpital public permet d'être en contact avec de jeunes étudiants en médecine lors de leur internat et leur faire connaître ce projet. La proximité de la faculté de médecine de St Quentin est une chance de les convaincre de venir.

**L'engagement des responsables politiques locaux est indispensable mais se fait attendre !**



### QUEL DEVOUEMENT DES SOIGNANTS !

*L'été était à haut risque d'aggravation de l'accès aux soins. 226 structures d'urgence voyaient leurs activités particulièrement entravées par des fermetures nocturnes de 18 h 30 à 08 h 30 avec filtrage de l'accès aux soins par le 15 par manque de soignants dans les hôpitaux !*

*A la différence de certains de nos hôpitaux yvelinois, celui de Rambouillet a su être résilient avec un maintien de la permanence continue des soins aux Urgences et dans les différents services d'hospitalisation. Ceci n'a été possible que grâce au dévouement et au surinvestissement du personnel soignant qui a su assurer à la population des soins de qualité !*

**La nécessité et l'exigence de doter l'hôpital public de moyens humains, matériels et financiers pour répondre à sa mission celle d'assurer la sécurité sanitaire de nos concitoyens deviennent plus que jamais impératives !!!**

### REUNION AVEC L'ARS 78

Le jeudi 7 juillet, nous avons été reçus à l'antenne des Yvelines de l'Agence Régionale de la Santé. Nous avons dit l'urgence d'améliorer les conditions de travail des hospitaliers, l'accueil des patients.

Nous avons présenté notre projet de centre de santé pour répondre aux difficultés grandissantes de nombreuses familles à trouver un médecin généraliste.

### 580 SIGNATURES

580 habitants représentant 1 192 personnes ont signé notre pétition pour un centre de santé sur notre territoire !

Parmi ceux-ci, 44 % craignent de ne plus avoir de médecin, 6,3 % n'ont plus de médecin, 59 % ont eu des difficultés pour l'accès aux soins et 100 % soutiennent notre projet le mieux à même de faire venir des médecins.

**Continuons à signer et à faire signer !**

### CONTRE LES CENTRES DE SANTE PRIVES DE RAMSAY !

Après les cliniques privées, le groupe australien Ramsay Santé se lance à l'assaut des **centres de soins primaires** en direction des déserts médicaux, arguant ainsi de leur utilité publique.

Il a bénéficié de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2018 autorisant le versement d'un tarif forfaitaire annuel, basé sur le nombre de patients, que ce patient consulte une fois ou plusieurs dizaines de fois.

L'objectif affiché est louable puisque le personnel de santé pourra ainsi accorder tout le temps nécessaire à un patient atteint de maladie chronique avec comorbidités (diabète, cardiopathie, obésité, etc) qui nécessite prévention, formation ... ce qui peut devenir problématique pour les centres de santé libéraux avec tarification à l'acte.

Or les centres Ramsay pourront avoir tendance à privilégier les patients rentables, c'est à dire les moins coûteux - pathologie non lourde, entrant dans un groupe homogène sur lequel on peut réaliser des profits - quand le forfait ne permet pas de couvrir la prise en charge des patients à pathologie lourde ... qui eux, seront renvoyés vers le public.

C'est déjà le bilan tiré de l'expérience des cliniques Ramsay, comparées aux Ehpad privées, et qui inquiète nombre d'élus. On casse le public et on laisse le privé prendre la main. On ne répond plus à l'intérêt du patient mais à celui d'une rentabilité immédiate (L. Cohen, vice-présidente des affaires sociales).

*D'après P. Gensel et L. Sarafian, Politis, N° 1722, 2022-09-07*

### POUR UN CENTRE DE SANTE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Répondez à notre questionnaire (cf page 2)

**N**ous vous le remettrons de la main à la main sur le marché ou ailleurs dès que possible ! Il est disponible sur notre site : l'adresse est en bas de page ou **scannez le flash code en haut à droite avec votre téléphone portable !**

**Envoyez-le nous par la poste : l'adresse est ci-dessous ! Aidez-nous à le faire remplir !**



**ADHEREZ AU COLLECTIF...** En ligne en vous connectant à notre site (lien ci-dessous) puis en cliquant sur l'onglet Adhésion. En nous adressant un courrier avec vos coordonnées postales, mail, téléphone et un chèque de 10 € à l'adresse ci-dessous.

Utilisez le Flash Code ci-joint pour remplir facilement notre questionnaire avec votre téléphone portable.

(Au préalable, il faut télécharger sur celui une application qui sait lire les flash code, lancer cette dernière et ensuite diriger l'appareil photo vers le Flash



## Pour un centre de santé sur Rambouillet Territoire



Ass. Loi 1901, N°RNA : W782009680

Afin de mieux défendre vos besoins et attentes, nous vous invitons à compléter ce questionnaire. Les résultats seront portés à la connaissance de tous : usagers, acteurs de la santé et décideurs institutionnels et politiques.

(Cochez la case correspondante pour dire OUI)

- J'ai un médecin traitant actuellement
- Je crains de ne plus avoir de médecin traitant
- Je n'ai plus de médecin traitant Nombre de personnes concernées dans votre foyer
- Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder à un professionnel de santé (médecin ?, infirmier ?, kiné ?, autre ?) ou à une structure de santé ?
- Avez-vous besoin de consultations à domicile ?

## L'intérêt d'un centre de santé publique

**Un centre de santé rassemble des professionnels de santé qui garantissent que :**

- la permanence des soins sera assurée du lundi au samedi midi aux horaires d'ouverture avec des créneaux réservés aux consultations en urgence
- des consultations seront organisées dans le Sud-Yvelines selon les besoins
- le patient n'aura pas à payer le coût de la consultation remboursable par la Sécurité sociale et la mutuelle
- il n'y aura pas de dépassement d'honoraire
- les professionnels de santé et administratifs seront salariés et travailleront en équipe avec le dossier médical partagé
- des actions de prévention de santé seront conduites

Etes-vous favorable à la création d'un centre de santé ? **Oui**  **Non**

Nom, Prénom : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

Signature : .....

**Document à compléter, à signer et à envoyer à :** Collectif de défense et de développement de l'hôpital de Rambouillet au 15, rue de l'Etang 78610 Le Perray en Yvelines

**Vous pouvez aussi scanner le questionnaire et l'adresser à :** collectif-hspsy@laposte.net